

- No. 13... CHEMINS DE FER :—Etat des recettes et dépenses du chemin de fer du Nord du Canada,— et d'Ottawa et Prescott.
- No. 14... CANAL DE LA BAIE DE BURLINGTON :—Etat du montant des péages perçus, de 1864 à 1867.
- No. 15... CHEMIN D'HAMILTON ET DE PORT DOVER :—Etat indiquant les termes de la vente, et les noms des acquéreurs et le montant reçu à compte, etc. [*Pas imprimé.*]  
CHEMIN D'HAMILTON ET DE PORT DOVER :—Rapports et correspondances des ingénieurs au sujet du chemin, depuis le 20 janvier 1865. [*Pas imprimés.*]  
COMPAGNIE DES CHEMINS À BARRIÈRES DE L'ÎLE JÉSUS :—Etat du montant total dépensé par la compagnie sur ses chemins, recettes des péages, etc., en 1863, 1864, 1865 et 1866, dividendes payés et dettes encourues. [*Pas imprimé.*]
- No. 16... ONTARIO, LIEUTENANT-GOUVERNEUR :—Instructions au, et correspondance avec lui.
- No. 17... FONDS DU SERVICE SECRET :—Etat du montant non dépensé de la somme octroyée à la dernière session. [*Pas imprimé.*]
- No. 18... CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Rapports et correspondance y relatifs, depuis la conférence tenue à Québec au sujet de la Confédération.  
CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Correspondance avec le gouvernement impérial au sujet du terminus du chemin de fer.  
CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Rapport des ingénieurs employés sur le chemin de fer, et leurs instructions relativement à la route, etc.  
CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Soumissions faites au sujet de la construction du chemin de fer, et toutes communications touchant les dites soumissions.  
CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Etat des dépenses de l'exploration depuis la nomination de M. Fleming en 1863.  
CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Rapport des pétitions présentées au Conseil Privé au sujet du choix de la route. [*Pas imprimé.*]  
CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Ordres en conseil et correspondance depuis le 1er juillet 1867, au sujet du tracé et de la construction du chemin de fer.
- No. 19... TERRITOIRE DE LA BAIE D'HUDSON :—Correspondance, etc., au sujet de l'acquisition du territoire de la Baie d'Hudson par le gouvernement du Canada, et de l'extinction des droits de la compagnie de la B. d'Hudson ; et ordres en conseil et autres documents se rattachant à l'ouverture de voies de communication avec l'Établissement de la Rivière-Rouge.
- No. 20... PERMIS DE PECHÉ :—Etat indiquant les permis de pêche accordés en Canada, en 1866 et 1867, aux bâtiments-pêcheurs américains.
- No. 21... BILLETS PROVINCIAUX :—Correspondance avec la banque de Montréal au sujet des, et relative à la manière dont les comptes publics sont tenus par la dite banque.
- No. 22... GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Copie de la commission de Son Excellence, ainsi que des instructions royales dont elle a été accompagnée.
- No. 23... TAXE SUR LES BANQUES :—Etat du montant reçu des différentes banques d'Ontario et Québec, comme taxe sur leurs billets en circulation, pour l'année expirée le 15 novembre 1867.
- No. 24... FRAIS DE PORT POUR LES JOURNAUX ET POUR LE PORT PAR VOIE DE MER :—Etat des, reçus pour l'année expirée le 30 juin 1867.
- No. 25... BRASSEURS :—Rapport de l'enquête sur les fraudes que l'on prétend avoir été commises par les brasseurs du comté de Waterloo. [*Pas imprimé.*]
- No. 26... OFFICIERS PUBLICS :—Rapport des salaires des maîtres de poste et leurs commis, des trésoriers et percepteurs de douane et du revenu de l'intérieur, en Canada,—et des employés sur les chemins de fer dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, etc.  
OFFICIERS PUBLICS :—Etat des officiers recevant un salaire annuel et auxquels le gouvernement ou aucun des départements paie quelque somme d'argent pour des services extra, en sus de leur salaire, et de ceux qui sont absents avec permission ou qui ne vaquent point régulièrement aux devoirs qu'ils sont représentés comme remplissant. [*Pas imprimé.*]  
OFFICIERS PUBLICS :—Rapport de tous les employés en rapport avec les édifices du parlement et des départements, et leurs salaires, y compris les ministres de la Couronne, et le coût de construction, d'éclairage et de chauffage des dits édifices.  
JUGES DES COURS DE COMTÉ :—Correspondance, ordres en conseil, etc., concernant les salaires des juges des cours de comté dans le Nouveau-Brunswick, et montants payés par le gouvernement de la Puissance. [*Pas imprimés.*]